

Objet : Demande de moratoire sur le Bti, un insecticide pulvérisé contre les moustiques et les mouches noires au Québec.

Madame, Monsieur,

Nous sommes une coalition de citoyens et citoyennes de plusieurs régions du Québec et nous sommes très inquiets des effets à court et à long terme des traitements au Bti dans plusieurs de nos plans d'eau dans la province. À ce titre, le [reportage de la Semaine verte](#), diffusé le 18 avril dernier¹, sonne l'alarme quant à cet insecticide (si le lien ne fonctionne pas, cliquer ici sur [Youtube](#)).

Visite des municipalités par des entreprises de pulvérisation

Nous vous interpellons car des interventions de lobbyistes de l'industrie des pesticides sont en cours au Québec. Votre municipalité se trouve sur la liste des villes qui se font traiter actuellement au Bti ou qui envisagent de le faire prochainement. Des recherches scientifiques indépendantes concluent désormais que les pulvérisations de Bti ont des effets destructeurs directs et indirects sur d'autres espèces que les moustiques et les mouches noires.

Nous vous demandons de cesser toute pulvérisation au Bti pour les raisons suivantes :

Protéger nos milieux aquatiques

En 2017, le Québec s'est doté de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* – qui procure un statut de protection juridique aux milieux humides et hydriques d'intérêt, selon des critères tels que : l'intégrité écologique, leur superficie, leur rareté et la diversité biologique. À la lumière des récentes découvertes scientifiques, le Bti, utilisé pour des raisons de confort, est totalement incompatible avec la protection de ces milieux. De plus, il est interdit de traiter au Bti les terres agricoles dont les élevages ou les cultures sont certifiées biologiques.

Le Bti : une attaque en règle contre la biodiversité

Le Bti est responsable de la diminution des chironomes (diptères non piqueurs). Ceux-ci constituent un maillon essentiel à la base des réseaux trophiques dans les milieux aquatiques. Les larves de chironomes jouent un rôle clé dans la structure et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et sont à la base de la chaîne alimentaire. Elles sont une source importante de nourriture pour plusieurs poissons et de nombreuses autres espèces, notamment les araignées, odonates (libellules), amphibiens, oiseaux insectivores (hirondelles) et chauves-souris. Cette démoustication de confort ne justifie nullement une telle atteinte à la biodiversité. À ce titre, un nombre grandissant d'études indépendantes commencent à quantifier les impacts néfastes sur les milieux touchés.

Des villes qui se tiennent debout pour la protection de la biodiversité

Plusieurs municipalités québécoises refusent désormais l'usage du *Bti*, dont Saint-Émile-de-Suffolk, Rivière-Rouge, Saint-Cuthbert, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-André-de-Kamouraska, St-Élie-de-Caxton, Saint-Maurice, [Montebello](#) et Ste-Anne-des-Lacs. Il existe des solutions efficaces pour se protéger des insectes piqueurs sans nuire à la nature; il faut travailler avec les résidents incommodés pour les aider à implanter ces solutions. Et dans les faits, le moyen le plus efficace pour réduire les insectes piqueurs, c'est la restauration de nos milieux aquatiques.²

À l'heure des grands défis environnementaux et à un moment où la population réclame plus que jamais des actions concrètes pour l'environnement, alors que les ressources municipales sont limitées et les besoins

¹ [Le Bti, inoffensif?](#) Épisode du samedi, 18 avril 2020, La semaine verte, Radio-Canada; sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=W4IK8ZARetU> + [Résumé écrit du reportage](#).

² Dans l'État du Massachusetts, [la restauration d'un milieu humide de 1 500 acres \(dans le cadre d'un projet de contrôle des moustiques du comté d'Essex\) y a entraîné la réduction de 90% des moustiques!](#) (Williams, 1996).

immenses, il est inconcevable que l'argent des citoyens serve à la dégradation des milieux naturels et à l'appauvrissement de notre précieuse biodiversité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande pour la protection de notre biodiversité.

Danièle Dugré, coordinatrice /Coalition biodiversité – Non au Bti

Au nom des groupes régionaux Hautes-Laurentides, Mauricie et Outaouais

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter

Pour de plus amples infos :

www.nonaubti.org

Le danger de l'insecticide Bti sur la biodiversité: <https://www.facebook.com/NonBti>

Non au Bti - citoyens de Labelle: <https://www.facebook.com/groups/2289799484620209>